



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

MISSION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE

MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DE PLOUHINEC

Correspondant : M. Bruno LE PORT – Maire - Rue du Général de Gaulle, 29780 Plouhinec

2. Objet de la consultation

Marché de SERVICE pour la mission de coordination en Matière de Sécurité et de Protection de la Santé - commune de Plouhinec (29).

3. Procédure de passation :

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Soumis aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique

4. Forme du marché :

Il n'est pas prévu de décomposition en lot ni de variante.

5. Délai de réalisation des travaux

Durée globale du marché **4 ans** : 2 ans renouvelable 1 fois

Date prévisible de démarrage des prestations : **septembre 2019**

6. Critères de jugement des offres

Prix des prestations : **60 %**

Valeur technique au titre du mémoire : **40 %**

7. Date limite de remise des offres : vendredi 19 juillet 2019 à 12 heures.

8. Renseignements Complémentaires

Le dossier de candidature, rédigé en langue française, présenté par le mandataire, comprendra :

- * Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent).
- * Une déclaration sur l'honneur. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.
- * Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- * Les documents permettant d'évaluer l'expérience, les capacités professionnelles, techniques et financières.
- * L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Conditions de remise des candidatures, des offres et de jugement des offres : se référer au règlement de la consultation.

Le dossier de consultation est dématérialisé et peut être téléchargé sur le site www.amf29.asso.fr

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la ville de Plouhinec :

M. DOISNE Stéphane

Tel : 02 98 70 87 33

e-mail : stephane.doisne@ville-plouhinec29.fr

9 – Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3 contour de la Motte, 35000 Rennes, tél. : 02 23 21 28 28, télécopieur : 02 99 63 56 84

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, 35000 Rennes, tél. : 02 23 21 28 28, télécopieur : 02 99 63 56 84

10. Date d'envoi sur le site de l'AMF29 : vendredi 28 juin 2019